



**La Mairie d'Arnage recrute :**

## **Un second de cuisine (H/F)**

Grade d'adjoint technique, adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe

Par voie de mutation, de détachement ou contractuelle

Date prévue de recrutement – le 25/08/2025

Ville dynamique située sur le circuit historique des 24h du MANS, membre de Le Mans Métropole, Arnage se distingue par son haut niveau de service. Comptant 5 605 habitants et 300 sièges sociaux, la ville mène une politique de service public très étoffée et possède un patrimoine important pour sa strate, avec de nombreux équipements : un espace culturel, un établissement d'enseignement artistique, un établissement public industriel et commercial (Maison des Habitants), un complexe sportif (deux gymnases, salle omnisport, piste d'athlétisme, terrain de sport) et une base nautique, 2 écoles primaires, 2 écoles maternelles, un multi-accueil (42 places), une restauration municipale, un collège et un lycée professionnel. Arnage est une commune très bien desservie par le réseau SETRAM et dispose d'une gare TER.

Placé(e) sous l'autorité du Responsable de production

### **Vos missions :**

#### **☞ Activités et tâches liées à l'organisation**

Contrôler et réceptionner les marchandises

Organiser son poste de fabrication des repas suivant les menus

Fabriquer les repas en respectant les recettes et les procédures du « paquet hygiène »

Effectuer le service en respectant les horaires

#### **☞ Activités et tâches liées à l'entretien des locaux**

Entretien de la cuisine suivant le plan de nettoyage et de désinfection

#### **☞ Activités et tâches liées à l'administratif**

Remplir les cahiers de bord

#### **☞ Activités ponctuelles**

Remplacement des responsables de production

Fabrication de produits pour des fêtes et cérémonies

### **Le profil recherché :**

CAP Cuisinier minimum

Vous connaissez les techniques culinaires, la réglementation « paquet hygiène » et les règles de sécurité (utilisation des machines et des produits d'entretien)

Vous savez travailler en équipe,

Vous savez rendre compte de votre action et signaler les dysfonctionnements rencontrés.

### **Conditions de travail**

☞ Lieu d'affectation : Division restauration scolaire

☞ Temps de travail : temps complet à 35h00, horaires de travail en décalé suivant la production

☞ Rémunération : rémunération statutaire + RIFSEEP + prime annuelle

☞ Avantages sociaux : Prise en charge à 75% des frais d'abonnements transports  
Participation mutuelle et prévoyance

### **Envoi des candidatures à :**

Mme Le Maire - MAIRIE D'ARNAGE – Place François Mitterrand 72230 ARNAGE

Courriel : [recrutement.arnage@arnage.fr](mailto:recrutement.arnage@arnage.fr)

**Date limite de candidature : le 26 avril 2025**